

Brux. 17 Janvier 1868

à Mr. le Ministre de
l'Intérieur.

Suivant l'invitation
contenue dans la lettre que
votre Prédecesseur m'a
adressée sous la date du 23
Decembre Dⁿ, Dⁿⁱ des B. A.
N^o $\frac{3704}{14046}$, nous avons fait
déposer au Palais National les
tableaux Dⁿteris à être répan-
tis entre les clercs de Province.
Nous devons faire remarquer,
cependant, qu'il se trouve
parmi ces ouvrages deux
cuvrées de Mathieu Van
Nieuwenhuysen et un petit panneau
de Faber qui ne sont pas
d'importance d'intérêt et que
la Commission administrative
a exprimé le désir de con-
server à cause des noms
qu'ils rappellent. Si
vous n'y voyez pas d'incon-
venients, ces peintures
seront

M. le Ministre,

a

pourraient être remplacés
par une œuvre de Mr Clays
(Roi de Ypres) et un
sujet religieux de Mr Robert
que ces artistes demandent
avec raison de ne plus
voir figurer dans le Salon
moderne depuis qu'ils y
sont représentés pour des
œuvres d'un mérite supérieur.

La Com a profité de la
réintégration dans la Collec-
-tion du Salon des tableaux
qui ont figuré à l'Expo-
sition Universelle de Paris, pour
apporter quelques modi-
-fications dans le placement
des ouvrages; ce travail
a permis, Mr Ministre,
de donner place aux nouvelles
achats du Gouvernement
ainsi qu'aux tableaux de
Léon Jacobs, Van Assche
Mathieu Van der Zanden
pour lesquels l'espace

manquait précédemment

Nous serons charmés
d'apprendre, Mr le Ministre,
que des œuvres pourront
être prises bientôt pour
la répartition ~~entre les~~
~~Salons~~ des ouvrages à
donner aux Salons de
Provinces par ce que l'exi-
-gence des locaux dans
nos Salons ne laisse
aucune pièce disponible
pour la y conserver.

Veuill. agr. M. le M.

Le Vice-Président

Le Secrétaire *jud*

(P)
MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

N^o 3404
14040.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

Annexe

SOMMAIRE.

Messieurs,
Comme suite à votre communication du
5 x^{bre} courant, N^o 33, j'ai l'honneur de vous
prier de vouloir bien faire déposer au Palais Ducal
les tableaux désignés ci-après et qui sont compris
dans la liste de cène qui n'ont pu prendre
place dans les galeries du Musée moderne, savoir:
1215. Clays — Naufrage sur la côte des îles Shetland.
88. Ducq — Vénus sortant des eaux.
90. Pabet — Curriet au repos.
96. Francois père — Marins assis sur les ruines de
Carthage.

Hingemeyer — Bataille de Brouwershaven.
735. Van Brée, Nath. — Les Athéniens tirant au
sort les victimes destinées au Minotaure.
736. — id — Régulus retournant à Carthage.
Ces œuvres seront réparties entre les
Musées

À la Commission du Musée
Royal de peinture.

Bruxelles, le

29

x^{bre}

1867.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 33

Musées des provinces.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
A. de la Roche

Album Moderne

Tableaux qui n'ont pas été exposés.

Vanetscheff Cascade formée par la Vésine
Paysage —

Jacobs César à qui l'on présente la tête de Pompée

Francini père, Marius assis sur la ruine de Carthage

Léon Daktila coupant les cheveux à Sémiramis

Ariane abandonnée par Thésée

Offrande à Bacchus des premiers fruits de la récolte

Ducq Vénus sortant des eaux

Faber Ouveur au repos

Pantbrée, Matt. Les Athlètes tirant au sort le vainqueur des Jeux
en Minantore

Régulus revenant de Carthage

Herrymot Adoration des images

Stingemeyer

De Caye

Chéys.

75



Paris. 5 Mars 1867.

M^{te} le Ministre des
Intérieur

Conformément au
vœu exprimé par votre
dépêche du 5^{ème} Direct.
des Beaux-Arts N° 3704
14.046,
nous avons l'honneur de vous
faire parvenir la liste des
tableaux qui, à défaut
d'espace, n'ont pu être
placés dans les Galeries du
Musée moderne. Il convient
d'ajouter à cette liste les
œuvres de M^{lle}. Gleyer,
Fourmion & Robert acquises
l'année dernière, ainsi que
les tableaux de M^{lle}. Navis,
Ingres, De Senneville,
Gleyer, Stuart &c, qui
remplissent actuellement
-ment les vides produits
pour l'envoi à l'Exposition

Universelle de Paris
des ouvrages appartenant
au Musée moderne.

Ago.

Le Vice-Président

Le Secrétaire

HB

pub

Liste des tableaux qui n'ont pu
prendre place dans les Galeries du Musée
moderne.

- | | Inv. n°. | | |
|-----|----------|-----------------|---|
| 1° | 121 | Clays. | Naufrage sur la côte des Îles Shetland. |
| 2° | 164 | De Caye | Défaite des Sarrasins. |
| 3° | 88 | Doug | Vénus sortant des eaux. |
| 4° | 90 | Faber | Cervier au repos. |
| 5° | 96 | Franeois | Marin assis sur les ruines de Carthage. |
| 6° | 1450 | Herryma | Adoration des mages. |
| 7° | 568 | Jacobs | César à qui l'on présente la tête de Pompée. |
| 8° | 128 | Leno et al. | Dalila coupant les cheveux à Samson. |
| 9° | 890 | ? | Crépuscule abandonnée pour Thésée. |
| 10° | 591 | ? | Offrande à Bacchus. |
| 11 | | Slingsmeyer | Bataille de Brouwershaven. |
| 12 | 198 | Van Assche | Cascade formée par la Vesie. |
| 13 | 199 | ? | Paysage. |
| 14 | 735 | Van Bree, math. | Les Athènes tirant au sort les victimes destinées au Minotaure. |
| 15 | 736 | ? | Régulus retournant à Carthage. |

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

N^o. 3704

14046

Bruxelles, le

5^e 9^h 11

1867

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 33

dossier 33

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

Annexe

SOMMAIRE.

Comme suite à votre dépêche
du 16^e 7^h Dernier, n^o. 33, je vous prie
d'envoyer bien me faire parvenir
la nomenclature des tableaux qui,
faute d'espace, ont dû être
retirés des galeries du musée &
déposés dans les magasins du
dit établissement.

Aguez, Messieurs l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Abundance

A la Commission administrative
du Musée de peinture & de sculpture.

13
Brux 16 7 br 1867

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 33

à M. le Ministre des
Intérieur.

33

Par votre lettre du 8
Juillet 1867, Directeur des B. et,
N^o 14046 vous appelez
notre attention sur la convenance
de faire figurer dans le Salon
moderne le tableau unique
de feu P. J. Jacobs. Nous
ne sommes pas restés indiffe-
rents au mérite de cette toile
mais comme nous l'avons
en plusieurs fois l'occasion
de vous en entretenir, l'exi-
-gité des Salons intérieurs
au Salon moderne n'a point
permis d'exposer le tableau
de Jacobs, ainsi que plusieurs
ouvrages exécutés depuis le
commencement de ce Salon
notamment des toiles de
Léon Odevaere, Herryns,
Francis, Van Aelsche, Mathieu
Van der, &c. &c.

Dans un prochain placage
ces tableaux dans une partie
des locaux devant disponibles
par le transfert au Palais
National de l'œuvre moderne
mais les disponibilités pour
l'installation de la
Galerie Des gothiques sont
venues tromper nos prévi-
sions et force a été, non
de céder, comme le dit
notre dépêche, mais de
disposer ces peintures dans
les magasins en attendant
une extension de locaux.
Celles-ci ne sont pas les
seules, d'ailleurs, qui se
trouvent dans ces conditions
et nous croyons, M^{re} le Comte,
devoir vous prévenir, qu'un
certain nombre de tableaux
censés ne pouvant, à
défaut d'espace trouver
place dans la Galerie de
l'œuvre moderne.

pour procéder à un triage
à une commission des
Collectionneurs,

Permettez-moi, M^{re} le
Comte, d'appeler votre
sérieuse attention sur un
état de chose aussi regrettable
et de solliciter avec les ^{plus} vives
instances, l'adoption d'une
mesure qui viendrait bien-
tôt remédier à une fâcheuse
situation.

Ainsi que vous savez
est l'œuvre de vous en faire
part, ^{M^{re} le Comte} nous attendons
l'œuvre des tableaux de l'œuvre
moderne qui sont en ce
moment à l'Exposition
universelle et si à la
suite de ce travail, nous
trouvons, contre notre attente,
la possibilité de placer
l'œuvre de Jacobs, nous
nous empresserons de satis-
faire au vœu que nous
exprimes. Comme nous le
disions plus haut, cet ouvrage
n'est pas le seul qui s'agit
pour être exposé parmi ceux
qui ont dû être emmagasinés
dans l'attente de l'aller

Supplémentaire, il en est
plusieurs dus à de vertueuses
fournitures d'une plus grande
renommée que Jacobs est
qui présentent, pour le moins,
tout autant d'intérêt.

Est-il besoin de rappeler
à cette occasion les regrettables
lacunes de notre Galerie
moderne provenant de
l'absence de grandes toiles
historiques de Mlle. Gallat,
De Bréue, Wappers, &
De Keyser, etc., dont les
artistes & amateurs sont
privés depuis si longtemps
& que les étrangers ne sont
admis à voir que dans de
conditions irrégulières.

Agr. M^{lle} Allen,

Le Vice-Président.

Le Secrétaire

per

Direction

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.



N°

14046

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

Messieurs,

ANNEXE

SOMMAIRE.

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour votre information et direction, l'article ci-joint extrait du journal « Le Bulletin du Dimanche », N° du 30 Juin dernier.

Dans cet article on signale comme un fait regrettable l'enlèvement des galeries du Musée, de l'œuvre unique du peintre Pierre François Jacobs, représentant « La tête de Pompée, présentée à César ».

Il est à remarquer que la mémoire de Jacobs, dont on a dit qu'il était pour la Belgique ce que Dionais fut pour la France, a été honorée d'un monument funéraire dû au ciseau du sculpteur Godecharles, et qui se trouve dans l'église de S^{te} Catherine à Bruxelles.

H

A la Commission du Musée
Royal de peinture.

Il pourrait paraître assez insolite aux
étrangers qui visitent la capitale de ne
pas trouver dans les collections de l'Etat,
au moins une production d'un artiste
dont un monument ^{public} rappelle le souvenir.

Vous jugerez sans doute opportun,
Messieurs, de faire retirer l'œuvre de Jacobs
du lieu où elle est reléguée, afin de
lui assigner une place dans les galeries,
où elle a figuré antérieurement.

Agrez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alphonse de

Extrait du Journal "Le bulletin
du Dimanche" (numéro du 30 juin
1867.)

N° 33

Tandis que certains morts ont le bonheur de ne pas être tout à fait oubliés, que d'autres sont même promus à la dignité de grands hommes, et, à ce titre, exposés à l'admiration du public, il en est aussi, de moins méritants, je le veux bien, mais qui n'en sont pas moins dignes de plus d'égards de la part des dispensateurs de la célébrité.

Je veux parler d'un artiste bruxellois de la fin du siècle dernier, mort à l'âge de vingt-huit ans, il s'appelait Jacobs, Pierre-François, né à Bruxelles en 1780, mort à Rome en 1808.

Voici comment il est mentionné aux catalogues du Musée royal imprimés en 1840 et en 1859.

« Jacobs (Pierre-François), né à Bruxelles en 1780, mort à Rome en 1808.

« Cet artiste justifia les espérances qu'il donnait à l'école d'André Lens, en remportant en 1802 le prix d'après le modèle vivant à l'Académie de Bruxelles, où il perfectionna son beau talent. Après trois ans de travaux, pendant lesquels il obtint de nouvelles palmes, entre autres, un prix à l'Académie de Gand, Jacobs partit pour Gand où il redoubla d'ardeur : l'excès du travail altéra bientôt sa santé, et il était déjà languissant, lorsque l'Académie de Milan mit au concours un sujet qui enflamma son imagination, c'était la tête de Pompée présentée à César ; il se mit à l'ouvrage avec un enthousiasme et une constance qui achevèrent d'épuiser ses forces.

Il mourut à Rome au moment même où l'Académie de Milan le déclarait vainqueur. Le tableau qui avait mérité le prix, et dont la possession appartenait de droit à l'Académie, fut renvoyé au père du jeune artiste qui préféra conserver dans sa patrie l'œuvre de son fils, à la somme que lui offrait l'Académie royale de Milan.

« 595. César à qui l'on présente la tête de Pompée. »

Voilà l'artiste ! Qu'est devenu son tableau ?

On le chercherait en vain dans nos musées. Comme beaucoup d'autres, il attend sans doute sous la poussière, dans un des greniers de la rue de la Loi intérieure, la construction d'un palais des beaux-arts pour reparaitre aux yeux du public.

Les circonstances exceptionnelles qui en ont rendu l'État possesseur semblent cependant de nature à mériter à l'œuvre unique d'un artiste d'un talent reconnu un accueil moins dédaigneux.

Qu'en pense la direction des beaux-arts ?

(10)
Bruxelles, le 14 mai 1844.

N^o 33

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre lettre du 11 de ce mois N^o 33, j'ai l'honneur de vous informer que j'accepte la proposition que vous me faites au nom de la commission administrative du Musée royal. Je considérerai donc, dès aujourd'hui, le tableau de Jacob représentant César à qui l'on présente la tête de Pompée, comme étant la propriété de l'Etat, moyennant le paiement, en deux portions égales, d'une somme de trois mille francs, imputable, le premier terme sur le budget de 1844, le second terme sur le budget de 1845.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de vouloir bien en au prî de la commission administrative l'État-propre de mes sentiments de gratitude pour la bienveillance
célérité

A Monsieur Siémon, Secrétaire de la Commission
Administrative du Musée royal

Bruxelles

celérité qu'elle a daigné mettre dans la conclusion
de cette affaire.

Après, je vous prie, Monsieur le Secrétaire, l'assu-
rance de ma considération très distinguée.

S. Arin

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

TABLEAUX.

N° 33

Annexe 1

Bruxelles, le 11 Mai 1844

M^r Louis Alvin,
Chef de la Division de Justice
et de l'Instruction publique au Ministère
de l'Intérieur.

M^r

J'ai l'honneur de vous
informer que la Com^{te} D^u de
Alvin royal ~~de~~ appréciant
vivement les considérations que
vous faites valoir dans votre
lettre du 2 de ce mois, en faveur
de l'acquisition du tableau de
Jacob, s'est décidé au mois de juin
1844, à résoudre de vous offrir
la somme de 2000 francs pour
cette ^{œuvre} acquisition. Ce prix M^r
vous sera payé par moitié
sur les exercices 1844 & 1845.

Je vous prie, M^r, de vouloir
bien me faire connaître si vous
convenez d'accepter la proposition
que la Com^{te} me charge de vous
adresser et de vous
Veuillez recevoir, M^r, l'assurance
de ma Com^{te} la plus distinguée
Le secrétaire
V. H.

expédié par Bureau

Bruxelles, le 2 mai 1844.

N^o 33

Messieurs,

Aujourd'hui que le Musée de Bruxelles est devenu la propriété de l'Etat, et que le gouvernement se charge de pourvoir à son accroissement comme à son entretien, au moyen de ressources naturellement supérieures à celles dont pouvait disposer l'administration communale, je crois le moment venu de vous proposer l'acquisition d'un tableau de Jacob, confié à votre garde et déposé au musée en 1834.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, à vous qui êtes parfaitement au courant de tout ce que l'art belge a produit depuis cinquante ans, ce n'est pas à vous qu'il est besoin de rappeler le beau succès qu'obtint, au grand concours de Milan, le tableau du Bruxellois Jacob représentant César à qui l'on présente la tête de Pompée. Vous n'avez pas oublié le honneur funèbre que la ville de Bruxelles et l'administration départementale de la Dyle rendirent à ce jeune et malheureux artiste, enseveli en quelque sorte dans la victoire, et mourant à Rome avant même d'avoir reçu la couronne qui lui était destinée.

Le tableau que j'ai l'honneur de vous offrir avait sa place marquée au Musée de Milan, il y serait resté s'il n'y avait eu pour lui le père du jeune peintre n'eût préféré la toile peinte par son fils qu'il ne pouvait plus revoir, à la somme de quatre mille

A Messieurs les membres de la Commission du Musée royal de
peinture &c de Bruxelles,

cinquante francs que lui offrait l'Académie royale de Milan.

Si le Musée de Milan conserve encore aujourd'hui la coutume et l'inscription qui consacrent le souvenir du vaincu d'un lauréat étranger, le Musée de Bruxelles ne doit-il pas avoir à cœur de posséder le tableau même du jeune artiste Bruxellois?

Je ne puis pas qu'il existe en Belgique un second tableau de Jacobs. Des particuliers possèdent de lui quelques esquisses, des études, des portraits.

L'un des membres de votre commission a été assez heureux pour sauver d'une perte, parque certains un travail du plus haut intérêt pour l'histoire scientifique de l'art, ouvrage du au crayon savant de Jacobs, je veux parler des dessins d'un traité d'anatomie appliqué à la peinture.

Voilà Messieurs, tout ce qu'il reste d'un homme qui a honoré son pays à l'étranger et qui serait inévitablement devenu une de nos gloires les plus illustres.

Le Gouvernement laissera-t-il se perdre dans les mains de particuliers ces traits uniques d'une gloire nationale?

Nous ne le pouvons pas, Messieurs, et vous accueillerez, j'en suis sûr, la proposition que j'ai l'honneur de vous faire.

Constant dans vos lumières, comme dans votre patriotisme, je m'en rapporte à votre volonté, à vous, Messieurs, pour la fixation du prix; toutefois je ne puis pas exagérer mes prétentions, en indiquant le chiffre de quatre mille francs comme première base.

Je saisis cette occasion, Messieurs, pour vous prier d'agréer les assurances de ma haute considération.

L. Simon

Tableau de Jacobs

Bruxelles, le 30 juillet 1860

Monsieur le Ministre,

Redigez sur une note fournie
par M. nader

Expedier

Nous avons reçu, en son temps, votre Décret du 19 juin dernier, concernant, n° 12373, tendant à connaître notre opinion sur la question de savoir s'il y aurait utilité à acquérir, pour le compte de l'Etat, le tableau de Jacobs, qui se trouve déposé au Musée confié à notre Direction.

Pour satisfaire à votre invitation, nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous informer que le peintre Jacobs était un élève de Lens et de l'Académie de la ville de Bruxelles, où il a remporté successivement tous les prix. Déjà à cette époque il était considéré en Belgique comme donnant les plus belles espérances.

Lorsqu'en 1803, il s'était formé dans les Départements réunis à l'Empire français, une Société d'Artistes, dont les assemblées avaient lieu au local du Musée de Bruxelles, Jacobs malgré son jeune âge, y aurait été admis à l'unanimité si une considération de Continence, qu'il apprenait lui-même, ne l'en avait éloigné.

Au Concours ouvert à Gand en 1804, Jacobs obtint le second grand prix de peinture historique et M. Lachmet, élève de David, le premier. On sait combien ce jugement fut attaqué par l'opinion publique à cause de la grande estime dont jouissait le jeune Jacobs.

Parti pour l'Italie en 1805 avec tout l'espoir que l'on pouvait placer dans un jeune homme que la nature semblait avoir doué d'un goût spécial pour l'étude des Arts, Jacobs après deux années de travail ardu, le vit couronné du plus brillant succès, puisqu'il obtint, à Milan, le grand prix qui y avait été mis au Concours, mais malheureusement il y succomba à l'âge de 27 ans, victime des fatigues que sa trop faible santé ne pouvait supporter.

C'est à ce même tableau, Monsieur le Ministre, si dignement couronné à Milan, que votre Décret

fait

Monsieur le Ministre Des
Travaux publics

allusion & pour répondre à la question qu'elle
vous fera, nous vous dirons, Monsieur le Ministre,
que, sans entrer dans le détail de cette production
qui, du reste, sera toujours appréciée par les
artistes & amateurs sachant faire la part des goûts,
des maîtres & des influences que ceux-ci exercent
sur les jeunes peintres, il nous a semblé que le gou-
vernement ferait une chose utile en acceptant l'offre
qui lui en fait pour la vente du tableau dont il
s'agit, vu qu'il servirait aussi bien de caution
aux diverses phases de l'art qu'à comparer les
perfections par lesquelles les peintres Belges se sont
distingués depuis nombre d'années.

Quant à la valeur de ce même tableau, notre
Commission a estimé, Monsieur le Ministre, qu'elle
ne pourrait se prononcer convenablement sur cette
question qui peut naître qu'elle serait informée du
prix que le propriétaire en demande.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de
trouver ici l'assurance de notre haute considération

Les Membres de la Commission &c

Bruxelles, le 19 Juin 1840

MINISTÈRE
DES
Travaux Publics.

Beaux-Arts, Lettres et Sciences

N^o 12373

N. B. On est prié de rappeler, dans
la réponse, le chiffre et le N^o de la
Division, ainsi que l'objet sommaire
de la pièce.

Messieurs,

Annexe.

Je vous prie de vouloir bien me donner votre
avis motivé concernant la question de savoir s'il y
aurait utilité à acquérir, pour le compte de l'état,
le tableau de Jacobs qui est déposé à votre musée.
Il me serait agréable aussi de connaître votre opinion
concernant la valeur de ce tableau.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma conside-
ration très distinguée.

Le Ministre des Travaux Publics,

Quoyne

À la Commission administrative du musée des tableaux
de la ville de Bruxelles

M^r Navez, Président

Vous reconnaissez avoir reçu de Monsieur
le Ministre de l'Intérieur le tableau
de Jacob, représentant César au del
la du Rhin. Je vous prie de le présenter à César
pour être déposé au Musée de cette
Commune. Lequel tableau sera
rendu à la demande de qui il
appartient.

le 6 Décembre 1834.

6 December 1891.

N° 29418 du Dép^t 1^{re} Série.

Ministère
de
L'INTÉRIEUR.

mmmmmmmm

Division.

Secrétariat général
N° 12373.

N.B. On est prié de rappeler,
dans la réponse le chiffre et le
N° de la Division ainsi que
l'objet sommaire de la lettre.

— " ANNEXE. " —

Bruxelles, le 4 Décembre 1834.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
informer, en réponse à votre lettre
du 2^e novembre dernier, que je serai
remettre le tableau du sieur Jacobs
à la personne qui se présentera
de votre part, dans les bureaux du
Secrétariat-général de mon Minis-
tère. Agui sera munie de votre reçu.
Agréez, je vous prie, Messieurs,
l'assurance de ma considération très
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur
de Kuysser

À la Commission Administrative du Musée de
tableaux de la Ville de
Bruxelles.

Bruxelles, le 28 gbre 1834

Monsieur le Ministre,

La Commission administrative Du Musée
De tableaux de ^{cette} Ville De Bruxelles, Dans
son assemblée du 23 du mois courant, a
résolu De Vous demander si le tableau
peint par Vanhelle & représentant une
vue de Bruxelles, ne pourrait pas être
placé au Musée, parmi ^{les diverses} autres
productions de ce maître qui s'y trouvaient
déjà représentant Des Vues & événements
qui ^{tous} se rattachent à l'histoire De la
Capitale.

En attendant l'honneur d'une réponse,
nous vous la Commission vous prie,
Monsieur le Ministre, d'agréer l'assurance
de sa plus haute considération

Pour la Commission

Bruxelles, le 28 gbre 1834

Monsieur,

La Commission Du Musée Des tableaux
De cette Ville, réunie en assemblée du 23 du
mois courant, a Décidé qu'il faut De prendre
une résolution au regard De l'acquisition
Des deux tableaux que Vous lui offrez
De vendre, et y avait lui De vous inviter
à lui faire Des propositions tant pour le
prix que pour le mode de
paiement.

En Vous priant, Monsieur, de vouloir bien
vous conformer à cette invitation Je vous prie
d'agréer l'assurance De ma parfaite con-
sidération.

Pour la Commission

Monsieur Voordet, Artiste
Peintre, rue de la Sclérie

Bruxelles, le 25 d'bre 1831

Donner 33

Monsieur le Ministre,

La Commission administrative de
Musée des tableaux De la ville de Bruxelles,
à un homme de recevoir la Député
que vous avez bien voulu lui adresser
à la date du 3 du mois courant, No 1237
Secrétariat général, & par laquelle vous
desirez être informé si le musée pourrait
recevoir en dépôt & placer parmi les Collec-
tions un tableau Du peintre Jacobs, mon-
né en 1807, & le quel tableau se
trouve maintenant à votre Ministère.

En réponse la Commission se fait un
devoir, Monsieur le Ministre, de vous
faire connaître qu'elle est bien disposée
à recevoir ledit tableau & de lui assigner
une place au Musée, bien qu'il ne soit
pas du premier ordre. Cependant la
Commission ^{à regret} craint que la note qui se trouve
à l'appui de votre susdite Député, est exacte
& que feu le peintre Jacobs, qui s'est mont-
ré présumé à intérêt aux arts & à son
Pays, donnait effectivement les plus belles
espérances.

La Commission vous prie, Monsieur le
Ministre, de vouloir bien lui indiquer le
jour auquel elle pourra faire passer le
tableau dont il s'agit & d'après ces détails
les assurances relatives de sa plus haute
Considération.

Pour la Commission

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

1
Un jeune peintre, né à Bruxelles & mort en Italie en 1807 ou 1808, avait remporté en 1803, à Milan, le premier prix de peinture sur 273 Concurrans; il mourut pendant son voyage pour revenir dans sa patrie.

L'Académie de Milan offrit au père du jeune peintre une somme de 200 ducats d'or pour le prix du Tableau, mais le père voulut qu'on lui renvoyât ce dernier ouvrage de son fils.

Le cadre vide est resté couronné à Milan et l'Académie envoya au père une médaille en or, où sont gravés ces mots:

Accademia reale della bella arti per decreto 1. Settembre

MDCCCIII.

Et au revers.

Alla memoria del pittore Jacobs et alla Consolazione del padre.

La R. Accademia di Milano MDCCCVIII.

A l'arrivée du tableau en Belgique M^r Jacobs, désirant faire connaître l'ouvrage de son Fils, obtint qu'il fut exposé à l'hôtel de ville, où l'on recueillit 150 florins de la quête, au profit des pauvres.

Depuis la mort de M^r Jacobs père, ce tableau est déposé chez un de ses parents, qui craignant qu'il ne se gâte dans ses appartemens trop petits, voudrait qu'on le placât au Musée de Bruxelles, comme dépôt.

Si

Si le Gouvernement voulait l'acheter, il est presumable
que l'on trouverait facilement à s'arranger avec le possesseur
actuel.

J'ai vu ce tableau; à en juger d'après cet ouvrage, l'au-
teur aurait été un des peintres les plus distingués de la
Belgique, si la mort ne l'avait enlevé à l'âge, je crois,
de 27 ans.

Il existe encore plusieurs autres ouvrages de M. Jacobs
et il serait à désirer que le Gouvernement ne laissât
point dans un complet oubli la Mémoire d'un artiste
qui fait déjà un grand honneur au Pays; ne fût-ce que
par ce prix remporté à Milan sur 273 concurrents.

Le sujet du tableau est César auquel on présente
la tête de Pompée.

Guth

N° 2633 } du Dép. 5^{me} Série.

Ministère
de
L'INTÉRIEUR.

Division.

N° 13373.

Secrétariat général.

N.B. On est prié de rappeler,
dans la réponse le chiffre et le
N° de la Division ainsi que
l'objet sommaire de la lettre.

ANNEXE.

Bruxelles, le 5 Novembre 1834.

Messieurs,

Je vous prie de me faire savoir si vous
pouvez recevoir en dépôt & placer parmi les
collections du Musée, le tableau du peintre
Jacobs, de Bruxelles, mort en Italie, en 1807,
et concernant lequel j'ai l'honneur de vous
communiquer la note ci-jointe, qui m'a été
remise par une personne qui se dit très bien
informée de tout ce qui concerne ce jeune
Artiste, qui donnait de si grandes espérances.
Ce tableau se trouve, en ce moment, à l'hôtel
de Mon Ministère où vous pourrez le voir
si vous le désirez.

Je vous prie de recevoir, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

A. J. M. W.

A La Commission administrative du Musée des tableaux
de la ville de Bruxelles.

(chez M. d'Anvers président)